

22 octobre 2004

Communiqué de presse

Le débat public sur le projet Georges Besse II s'achève le 22 octobre 2004.

Le débat public sur le projet d'usine d'enrichissement de l'uranium Georges Besse II a été ouvert le 1^{er} septembre 2004. Depuis cette date, la commission de pilotage du débat public (CPDP) a organisé **huit réunions publiques**, ouvertes à tous, dans les départements de la Drôme, de Vaucluse, du Gard et de l'Ardèche. Près de **850 personnes** y ont participé : citoyens, élus, représentants et membres d'associations, d'organismes professionnels et d'organisations syndicales, de chambres consulaires, etc.

Avant et pendant le débat, dans les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon, **la CPDP a rencontré près de cinquante élus** (parlementaires, collectivités territoriales et locales) **et représentants du monde associatif, économique ou syndical**. Pendant le débat, la commission de pilotage a reçu ceux qui souhaitent s'informer à son siège de Pierrelatte et tenu plusieurs permanences, les jours de marché, à Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Bollène.

Des moyens d'information à destination du public

Plusieurs moyens d'information à destination du public ont été mis en place : site internet, « cartes T », journaux, expositions (dans les mairies de Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Bollène, Lapalud, Pont-Saint-Esprit et Bourg-Saint-Andéol). Ils ont permis à tous ceux qui le souhaitent, quel que soit leur lieu de résidence ou de travail, de s'informer et de donner leur avis sur le projet.

Le site internet de la commission de pilotage (www.debatpublic-gbesse2.org), où figurent notamment les comptes-rendus des réunions publiques et des contributions de participants, a reçu, en un peu moins de deux mois plus de 1700 visiteurs, qui ont consulté environ 11 000 pages web. Les trois numéros du *Journal du débat* auront, à l'issue du débat public, été distribués à 45 000 exemplaires dont 40 000 foyers et une trentaine de mairies de la région. Depuis le 1^{er} septembre 2004, près de 90 personnes ont posé une ou plusieurs questions à la commission de pilotage. À ce jour, toutes les questions posées ont reçu des réponses, de la commission de pilotage ou du maître d'ouvrage, Areva.

Parallèlement, les documents de présentation du projet Georges Besse II, publiés par le maître d'ouvrage, Areva, ont été, eux aussi, largement diffusés auprès de la population, dans les mairies et à tous ceux qui en ont fait la demande.

Le rôle important de la presse

La presse, écrite, radiodiffusée et télévisée, locale, régionale et nationale a joué un rôle important d'information, en faisant connaître très largement les modalités, les événements et

les enjeux du débat public. Depuis le début septembre 2004, les différents médias ont consacré près d'une cinquantaine d'articles et d'émissions de radio et de télévision au débat public sur le projet Georges Besse II.

Quelles questions ? Quelles problématiques ?

Le débat public a permis de mettre en avant plusieurs thèmes, apparus au cours du débat.

- Nombre de **questions, très souvent techniques**, ont porté sur le projet Georges Besse II et sur le nouveau process d'enrichissement, la centrifugation :
 - Le caractère inéluctable du remplacement de Georges Besse d'Eurodif
 - Les différences entre la diffusion gazeuse et la centrifugation, le fonctionnement des centrifugeuses
 - Les raisons ayant poussé la France à arrêter ses recherches sur la centrifugation et sur le laser
 - Le lieu précis d'implantation de la première unité industrielle du projet
- **L'emploi et le devenir socio-économique du site du Tricastin** sont apparus, au cours du débat, comme des préoccupations majeures ; de nombreuses questions ou prises de position ont été enregistrées par la CPDP sur les thèmes suivants :
 - La nécessité d'un projet industriel d'avenir comme Georges Besse II ;
 - L'évolution des effectifs entre l'usine Georges Besse d'Eurodif et l'usine Georges Besse II ;
 - Les conséquences du remplacement sur l'emploi indirect et la sous-traitance ;
 - Les formations professionnelles nécessaires à l'acquisition de nouvelles compétences ;
 - Le statut des futurs salariés de l'usine Georges Besse II.
- De nombreux échanges ont aussi porté sur le thème des **impacts et de la sécurité de la future usine** Georges Besse II :
 - Les possibles impacts sur l'environnement ou sur le paysage de l'usine Georges Besse II ;
 - La nature et la durée des impacts du chantier ;
 - Le démantèlement de l'usine Eurodif ;
 - La prise en compte des risques internes (incendie) et externes (attentat terroriste, chute d'avion) lors de la phase de construction puis d'exploitation de l'usine Georges Besse II.
- Enfin, le thème de **la fiscalité locale et de la redistribution de la taxe professionnelle** est apparu comme un sujet d'inquiétude, en particulier pour les élus des communes proches du site du Tricastin.

. La commission de pilotage constate que certains acteurs associatifs anti-nucléaires n'ont pas souhaité participer au débat. Elle le regrette.

Quelles seront les suites du débat public ?

La commission de pilotage remettra, dans les prochaines semaines, au maître d'ouvrage et à la Commission nationale du débat public (CNDP) un compte-rendu, qui présentera les principaux enseignements du débat public sur le projet Georges Besse II. Le président de la

CNDP, Yves Mansillon, dressera alors un bilan du débat public, comme le prévoit la loi. Le compte-rendu et le bilan de la CNDP seront publiés sur le site internet de la CNDP (www.debatpublic.fr) et sur celui de la commission de pilotage (www.debatpublic-gbesse2.org). Chaque personne qui en fera la demande pourra en être destinataire. Après la publication du bilan du président de la CNDP, le maître d'ouvrage devra rendre publiques les suites qu'il entend donner au projet Georges Besse II. v